

NOTICE – FIN DE DISPENSE D'IMMATRICULATION

DEMANDE D'IMMATRICULATION AU RCS, RM OU REB D'UNE PERSONNE EXERCANT DÉJÀ UNE ACTIVITÉ COMMERCIALE ET / OU ARTISANALE ET RELEVANT DU RÉGIME MICRO-SOCIAL SIMPLIFIÉ

COMMERCE METIERS BATELLERIE

PERSONNE PHYSIQUE

Merci de bien vouloir fournir les renseignements demandés qui ont un caractère obligatoire. Vous éviterez ainsi les relances des organismes destinataires.

QUELQUES DEFINITIONS ET CONSIGNES DE REMPLISSAGE

DÉCLARATION RELATIVE À LA PERSONNE	
2	<p>NOM DE NAISSANCE : Nom figurant sur les actes d'état civil et papiers d'identité (appelé aussi nom patronymique, nom de famille).</p> <p>NOM D'USAGE : Il doit être indiqué uniquement s'il est différent du nom de naissance et effectivement utilisé. Il peut être soit les noms accolés des deux parents, soit pour les personnes mariées, le nom de naissance suivi ou précédé du nom du conjoint ou le seul nom de l'autre époux.</p> <p>PAYS : À mentionner si le lieu de naissance, le domicile est à l'étranger.</p> <p>Le mineur émancipé peut être commerçant sur autorisation du juge des tutelles lors de la décision d'émancipation et par le président du TGI si la demande intervient après l'émancipation.</p> <p>FORAIN : Cochez la case « forain » et indiquez votre commune de rattachement administratif. Pour votre adresse de correspondance remplir le cadre 17.</p> <p>BATELLERIE ARTISANALE: Lorsque le batelier n'a qu'une seule adresse, celle du domicile correspond à l'adresse de l'entreprise. S'il a deux adresses, celle du domicile est également celle de correspondance.</p>
3	<p>AUTRES ETABLISSEMENTS SITUÉS DANS UN ÉTAT MEMBRE DE L'UNION EUROPEENNE OU DE L'EEE : Les informations doivent être portées sur l'intercalaire PO' cadre 3. Pour les établissements situés dans un autre pays membre de l'Union Européenne ou de l'EEE, indiquer les lieux et N° d'immatriculation du registre public à l'étranger. Pour une activité artisanale, indiquer l'adresse des établissements situés dans l'Union Européenne ou l'EEE.</p>
DÉCLARATION RELATIVE À L'ÉTABLISSEMENT ET À L'ACTIVITÉ	
6	<p>ADRESSE DE L'ENTREPRISE : Elle est située dans l'établissement où s'exerce effectivement l'activité, à défaut au domicile personnel (local d'habitation) ou dans une entreprise de domiciliation. Pour les ambulants ressortissants de l'Union Européenne ou de l'EEE, indiquer le code postal et la commune du marché principal.</p>
8	<p>NOM COMMERCIAL : Nom sous lequel est exercé le commerce. - NOM PROFESSIONNEL : Nom sous lequel est exercée l'activité artisanale. - ENSEIGNE : Appellation désignant le local commercial.</p>
DÉCLARATION RELATIVE AUX AUTRES PERSONNES LIÉES À L'EXPLOITATION	
12	<p>PERSONNE AYANT LE POUVOIR D'ENGAGER L'ÉTABLISSEMENT</p> <p>Personne qui engage par sa signature à titre habituel la responsabilité du déclarant (appelé communément « fondé de pouvoir »). Il s'agit aussi du titulaire de la capacité professionnelle qui assure la direction effective et permanente de l'établissement ; si celui-ci est le conjoint collaborateur, ne pas répéter son identité déjà déclarée au cadre 11.</p> <p>Propriétaire indivis : Il s'agit de toutes les personnes partageant avec le déclarant la propriété des éléments d'exploitation du fonds. Indiquez l'identité du copropriétaire et en cas de pluralité de propriétaires indivis, remplir l'intercalaire PO'.</p>
UNIQUEMENT EN CAS DE CHANGEMENT DE VOTRE SITUATION ANTERIEUREMENT DECLARÉE À VOTRE DEMANDE D'IMMATRICULATION AU RCS, RM, REB	
13	<p>Pour vérifier si votre situation a changé, consultez et imprimez les informations connues de l'ensemble des organismes à l'adresse internet suivante : http://avis-situation-sirene.insee.fr/avisitu/jsp/avis.jsp</p>
à	<p>Pour l'ancienne identité : rappeler uniquement les informations connues par l'ensemble des organismes si elles sont différentes de celles déclarées au cadre 2.</p>
15	<p>Pour un changement d'adresse du lieu d'exploitation: rappeler l'adresse où s'exerçait l'activité connue de l'ensemble des organismes si elle est différente de celle déclarée aux cadres 6 et / ou 7.</p> <p>Pour un changement d'activité : rappeler l'activité connue par l'ensemble des organismes si elle est différente de celle déclarée au cadre 9.</p>
RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES	
16	<p>OBSERVATIONS : Permet de préciser une situation particulière.</p>
17	<p>ADRESSE DE CORRESPONDANCE : indiquez les coordonnées postale, téléphonique, électronique où vous souhaitez être joint. Pour la batellerie artisanale : l'adresse de correspondance est celle du lieu où vous recevez vos charges sociales.</p>